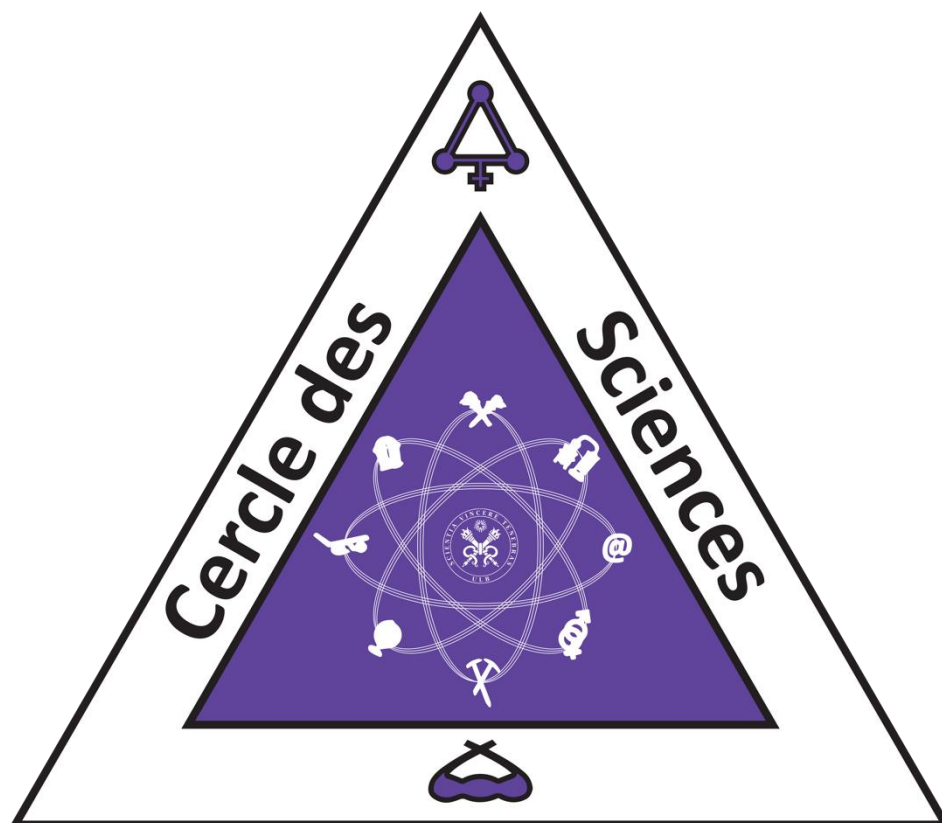


Cercle des Sciences de l'Université libre de Bruxelles, en abrégé : « C.d.S. »

Avenue Franklin Roosevelt, 50 CP 160/31
1050 Bruxelles

Révisé le : 27 avril 2023

Règlement d'ordre intérieur (ROI)



1. Titre I. Définitions

- 1.1.** Est considéré·e comme ayant accompli un an de cercle toute personne ayant au moins fait partie d'une équipe de coopté·e·s, été délégué·e ou togé·e au sein du Cercle des Sciences, durant une durée d'au moins un quadrimestre précédent la candidature.
- 1.2.** Est considéré·e comme ayant accompli un an de toge toute personne ayant moins fait partie du comité de baptême et participé à l'organisation d'une bleusaille.
- 1.3.** Est considéré·e comme ayant accompli un an de bureau toute personne ayant au moins fait partie du bureau du Cercle des Sciences pour une durée d'au moins un quadrimestre précédant son élection ou sa cooptation.
- 1.4.** Être membre actif·ve du bureau consiste à participer aux réunions hebdomadaires de l'organe décisionnel de l'asbl, être inscrit·e au moniteur belge, être une personne de référence au sein du Cercle des Sciences en cas de soucis liés à des agressions et veiller au bon fonctionnement de l'association.
- 1.5.** Est considéré·e comme en "BA2" toute personne ayant validé au moins 35 crédits ECTS de Bloc 1 ou équivalent.
- 1.6.** Est considéré·e comme en "BA3" toute personne ayant validé au moins 95 crédits ECTS de Bloc 1 ou équivalent.
- 1.7.** Est considéré·e comme en "MA Sciences" toute personne régulièrement inscrit·e ou ayant accompli un Master en Faculté des Sciences.
- 1.8.** Les conditions d'éligibilité aux postes de délégué.e.s sont dérogeables.

2. Titre II. Comité de cercle

2.1. Les tâches minimales attribuées au comité de cercle sont les suivantes :

2.1.1. La Présidence consiste à :

- Être chargé·e du fonctionnement global du cercle, de l'entretien des relations primordiales avec la Faculté des Sciences, avec les autorités de l'ULB, les autres cercles et de l'encouragement des membres du comité dans leur investissement.
- Participer aux réunions organisées par l'Association des Cercles Étudiants (ACE).
- Assurer la gestion et le bon déroulement des réunions du bureau et du cercle durant lesquelles il/elle remet un compte rendu de la réunion ACE précédente.
- Être un·e membre actif·ve du bureau.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : 1 an de bureau, en MA Sciences.

2.1.2. La Vice-Présidence Externe, abrégé VPE, consiste à :

- Coordonner et superviser la cellule externe.
- Entretenir les relations extérieures impliquant le cercle.
- Participer aux réunions organisées avec les autorités et les autres associations de l'ULB impliquant sa cellule (Infosciences, ULB Sports, ...).
- Remplacer le/la Président·e aux réunions auxquelles il/elle ne sait pas assister.
- Demander les autorisations pour le bon déroulement des événements de sa cellule.
- Occuper la fonction de bras droit présidentiel.
- Être un·e membre actif·ve du bureau.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA3.

2.1.3. La Vice-Présidence Communication, en abrégé VPC, consiste à :

- Coordonner et superviser la cellule communication.
- Gérer et dynamiser l'adresse e-mail, le courrier et les réseaux sociaux du cercle.
- Gérer la liste des membres du Cercle des Sciences.
- Participer aux réunions organisées avec les autres associations/organismes de l'ULB impliquant sa cellule.
- Être un·e membre actif·ve du bureau.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA3.

2.1.4. La Vice-Présidence Interne, en abrégé VPI, consiste à :

- Coordonner et superviser la cellule interne.
- En coopération avec les délégué.e.s bar, assurer la gestion et la coordination du bar aux différents événements (Gazon, TD's, Bal, Banquet, ...).
- Gérer le calendrier et l'attribution des locations des locaux.
- Faire le lien avec le brasseur.
- Représenter le cercle aux réunions Saint-V de l'ACE conjointement avec les délégué·e·s Fête.

- Veiller à la bonne organisation des différents TD's, de l'activité du CdS de la semaine folklo (actuellement : banquet gallo-romain), des week-ends comité de cercle, et autres teambuildings (comme les soirées comité) ainsi que d'une activité avec la guilde Améthyste, conjointement avec les délégué·e·s Fête.
- Demander les autorisations relatives à l'accès aux locaux du CdS.
- Être un·e membre actif·ve du bureau.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA3.

2.1.5. La Trésorerie 1 et 2 consiste à :

- Gérer les finances du cercle (créances, remboursements, dettes, subsides, sponsoring, ...).
- Superviser les dépenses des différentes équipes.
- Communiquer un état des comptes au bureau mensuellement ainsi qu'au comité deux fois par quadrimestre (une fois en réunion comité, une fois en AG).
- Surveiller toutes les activités du cercle sur le plan financier.
- Remettre mensuellement des comptes détaillés relatifs à la cellule interne.
- Être un·e membre actif·ve du bureau.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA3.

2.1.6. La Présidence de Baptême, en abrégé « PdB », consiste à :

- Veiller au bon déroulement de la bleusaille.
- Faire le lien entre le comité de baptême et le comité de cercle.
- Entretenir des liens avec les comités de baptême des autres cercles membres de l'ACE.
- Être un·e membre actif·ve du bureau.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : 1 an de toge, 1 an de cercle, BA3 et sous-réserve d'approbation du comité de baptême précédent.

2.1.7. Le poste de Vice-Présidence de Baptême, en abrégé « VPB », consiste à :

- Aider à l'organisation de toutes les activités liées au folklore.
- Organiser les week-ends du comité de baptême et jugement.
- Veiller au bon déroulement des activités de baptême et s'assurer du bon état de santé des bleu·e·s.
- Faire le lien entre le comité de baptême et le comité de cercle.
- Faire le lien avec le comité folklore ACE.
- Être un·e membre actif·ve du bureau.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : 1 an de toge, 1 an de cercle, BA3.

2.1.8. Le poste de Folklore consiste à :

- Aider à l'organisation de toutes les activités liées au folklore.
- Organiser les week-ends du comité de baptême et jugement.
- Veiller au bon déroulement des activités de baptême et s'assurer du bon état de santé des bleu·e·s.
- Faire le lien avec le comité folklore ACE.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : 1 an de toge, BA3.

2.1.9. Le poste de délégué·e Sponsors consiste à :

- S'occuper de la recherche de sponsors/subsides/partenaires pour toutes les activités du cercle, ainsi que le cercle dans sa globalité (en collaboration avec les délégué·e·s concerné·e·s), que cela soit de manière ponctuelle ou annuelle.
- Actualiser les dossiers de sponsorings/subsides/partenariats et veiller à la cohérence des demandes de sponsors/subsides/partenaires des différentes activités via la cellule trésorerie dont il/elle est membre de plein droit.
- Se charger de récupérer les créances en matière de subsides/sponsorings.
- Gérer et coordonner l'équipe Sponsors.

Ceci est un poste élu en cooptation bureau.

Conditions d'éligibilité : BA2, 1 an de cercle.

2.1.10. Les délégué·e·s Sport organisent des activités sportives pour les étudiant·e·s de la Faculté des Sciences.

En outre, ils/elles constituent des équipes pour les épreuves inter-facultaires de sport et organisent les entraînements aux 10km de l'ULB.

Ils/Elles veilleront à la bonne organisation du ski avec le tour opérateur ainsi qu'au bon déroulement du séjour. De plus, ils/elles organiseront des activités à destination des participant·e·s (cours de ski, soirée à thème, ...).

Ils/Elles sont également responsables du lien entre le Cercle des Sciences et ULB Sports et de l'organisation des 10km de l'ULB. Ils/Elles organisent également une activité sportive au Gazon du Cercle des Sciences. Leur rôle est de s'assurer que ces missions soient bien accomplies.

Les responsables du ski se voient octroyer des avantages liés à l'organisation qui seront discutés avec le Bureau en début de mandat.

Les responsables 10km sont tenu·e·s d'assister à toutes les réunions avec ULB Sports.

Ceci est un poste élu en cooptation bureau.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA2.

2.1.11. Les délégué·e·s Bal et Évènements, abrégé « Balev », ont pour charge l'organisation du Gazon du CdS, qui se tiendra durant les délibérations de Juin, de la Soirée de Rentrée, qui se tiendra durant les deux premières semaines après la rentrée académique et de la Nuit des Sciences.

Les délégué·e·s se doivent d'organiser des événements afin de renflouer les caisses dû à la perte financière causée par la NdS, ceci comprendra l'organisation des Kickers Folklos durant leur mandat.

La signature d'un contrat de location pour la salle de la Nuit des Sciences doit être réalisée dans les plus brefs délais.

De plus, ces délégué·e·s sont responsables de l'équipe Balev.

Ceci est un poste élu en cooptation bureau.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA2.

2.1.12. Les délégué·e·s Festival du Film Scientifique de Bruxelles, abrégé « FFSBxl », sont responsables de l'organisation globale du FFSB qui se tiendra au deuxième quadrimestre, de la gestion de l'équipe FFSB ainsi que de la bonne tenue des relations entre le Cercle des Sciences et Infor-Sciences.

Ils/elles devront également organiser au premier quadrimestre une projection de documentaire.

Ils/elles devront également organiser un événement annexe au cours de leur mandat (exemple : concours photos scientifique suivi d'une expo au FFSB).

Ceci est un poste élu en cooptation bureau.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA2.

2.1.13. Les délégué·e·s Jobday Sciences sont responsables de l'organisation du Jobday Sciences de la Faculté des Sciences de l'ULB qui se tiendra au deuxième quadrimestre.

Ceci consiste à monter un dossier, louer une salle pour la journée de l'évènement, contacter des entreprises et leur proposer des offres de partenariat, l'aménagement de la salle, du déroulement de la journée et de la gestion de l'équipe Jobday Sciences.

Ils/Elles devront entretenir des relations professionnelles avec la Wetenschappelijke Kring VUB et veiller au respect de la convention de partenariat préalablement établie.

Ceci est un poste élu en cooptation bureau.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, MA.

2.1.14. Les délégué·e·s Revue s'occupent d'organiser un événement de type revue pour la Faculté des Sciences et ce une année sur deux.

Ils/Elles devront créer une équipe écriture qui s'occupera de la réalisation du script du spectacle.

Ils/Elles doivent gérer des auditions pour les parties théâtres et danse du spectacle. Ils/Elles doivent coordonner le(s) soir(s) de représentations ainsi que l'équipe Revue.

Ils/Elles doivent veiller à la bonne réalisation des décors de la revue, en collaboration avec le/la délégué·e Décors.

Ceci est un poste élu en cooptation bureau.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA2.

2.1.15. Le poste de délégué·e Culture consiste à :

- Organiser les activités du Cercle des Sciences ayant trait à la culture : sorties au théâtre, au cinéma, concerts, etc. Ceci comprend au minimum 2 activités sur le mandat.
- Organiser durant son mandat un voyage tel que : un échange inter-universitaire, un city-trip culturel, ...
- Veiller à l'organisation de l'annuel voyage à Peyresq en collaboration avec l'association Pro Peyresq.
- Faire partie de la commission culture de l'ACE et participer à leurs réunions ainsi que relayer les informations culturelles qui y sont liées auprès du CdS.
- Gérer et coordonner l'équipe culture.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : BA2, 1 an de cercle.

2.1.16. Le poste de délégué·e Social-Librex consiste à:

- Organiser les activités sociales du Cercle des Sciences, comme le Relais pour la Vie, la Quête Sociale et de la Journée de la Coopération.
- Être le relais avec l'ACE en ce qui concerne le poste de délégué·e Librex.
- Faire partie de la commission sociale de l'ACE et participer à leurs réunions ainsi que relayer les informations sociales qui y sont liées auprès du CdS.
- Gérer et coordonner l'équipe Social-Librex

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : BA2, 1 an de cercle

2.1.17. Le /la délégué·e de Sections éditera les recueils d'examens pour les étudiant·e·s en Sciences.

Il/Elle s'occupe du Marrainage et Parrainage Facultaire et est chargé.e des liens avec le BES auprès duquel il/elle représentera le CdS.

Il/Elle coordonne les coopté·e·s de Sections dans l'organisation d'activités de section ou intersection telles que les cantus, soupers et autres (culturelles, sociales, sportives, ...).

Il/elle gère l'équipe Sections.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA2.

2.1.18. Les délégué·e·s Prométhée se chargeront de l'édition du Prométhée (journal officiel du CdS). Pour cela, ils/elles récolteront les articles, se chargeront de la mise en page, de l'impression et de la distribution.

La ligne éditoriale du Prométhée devra être cohérente avec les valeurs véhiculées par le cercle dans son ensemble.

Ils/Elles éditeront au minimum quatre Prométhée sur l'année.

Ils/Elles coordonnent l'équipe Prométhée.

Ils/Elles veillent à ce que des articles soient régulièrement publiés sur la page Facebook du Prométhée.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : BA2, savoir lire et écrire correctement.

2.1.19. Le/la délégué·e Photos se charge d'organiser des permanences photos à tous les évènements organisés par le cercle ou auxquels il/elle participe avec l'aide de ses coopté·e·s.

Il/Elle se charge de publier les photos via les canaux adéquats.

Il/Elle s'occupe également de prendre les photos du comité pour les listes ACE, pour les évènements du cercle lorsque c'est jugé nécessaire et pour l'organigramme.

Il/Elle s'occupe de la gestion de l'Instagram du cercle.

Ceci est un poste à élection.
Conditions d'éligibilité : BA2.

2.1.20. Le/la délégué·e Web-Info s'occupera de la gestion des sites internet « Cercle des Sciences » et « FFBSxl », « 10 km de l'ULB » ainsi que du site du « Jobday-Sciences VUB/ULB ».

Il/Elle doit obligatoirement avoir de bonnes connaissances en informatique. Il/Elle veillera à mettre à jour sur le site les données relatives à la composition du comité ainsi que la description des différents événements organisés par le cercle (Gazon, Baptême, Nuit des Sciences, FFBS, Jobday Sciences, 10 km de l'ULB) en relation avec le/la/les délégué·e·s concerné·e·s.

Il/Elle veille également à ce que les PV et les éditions du Prométhée soient postées régulièrement sur le site.

Ceci est un poste à élection.
Conditions d'éligibilité : BA2.

2.1.21. Le/la délégué·e Visuels réalisera les visuels concernant les activités du CdS.

Il/Elle créera également l'organigramme du comité avec l'aide de l'équipe Photos et du/de la VPC.

Il/elle organisera des réunions régulières entre l'équipe et les délégué.e.s demandant de plus gros visuels tel que les Balevs, les FFBS, les Sports, les Jobdays et Anniversaire au cours du mandat.

Il/Elle gère l'équipe Visuels.

Il/Elle doit obligatoirement avoir de bonnes connaissances sur Photoshop, GIMP ou équivalent.

Ceci est un poste à élection.
Conditions d'éligibilité : BA2.

2.1.22. Le poste de délégué·e Vieilles-Bêtes consiste à :

- Être responsable du lien entre l'AScBr et le Cercle des Sciences.
- Participer à l'élaboration des soirées Vieilles-Bêtes durant les deux quadrimestres, à l'organisation du banquet annuel intergénérationnel du cercle ainsi que de l'habillage du Manneken-Pis.
- Être responsable de rassembler auprès des ancien·ne·s du cercle des documents, photos, affiches, objets ou autres pouvant servir lors des anniversaires du cercle et à les stocker (ou en stocker une copie) pour les archives du cercle.
- Veiller à la bonne communication des différents événements auprès des ancien·ne·s du cercle (gestion de la mailing liste, écriture de mails, ...).
- Gérer et mettre en place les pass Vieilles-Bêtes et l'organisation d'événements à destination des détenteurs et détentrices de pass.

- Être responsable de la création, modération et gestion d'un Groupe de Travail sur le fonctionnement du Cercle et des différents postes composants celui-ci au cours du Q2.
- Gérer et coordonner l'équipe Vieilles-Bêtes

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : BA2, 1 an de cercle

2.1.23. Le/la délégué·e Anniversaire est coopté·e tous les 5 ans pour organiser les festivités liées à l'anniversaire du cercle (130 ans, 135 ans, 140 ans, ...). Le/la délégué·e sera également responsable, en collaboration avec les responsables archives du CdS, de rassembler des documents, photos, affiches, objets ou autres pouvant servir lors des anniversaires et à les stocker (ou en stocker une copie) pour les archives du cercle.

Les candidatures de ce poste ne seront pas ouvertes tous les ans et sera élu en cooptation bureau.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA2.

2.1.24. Les délégué·e·s Bar sont en charge, en coopération avec le/la VPI, de la gestion et la coordination du bar aux différents événements (Gazon, TD's, Bal, Banquet, ...). Ils/Elles doivent veiller à l'ordre et la propreté du local, ainsi qu'assurer la qualité du service au bar.

Ils/Elles coordonnent l'équipe bar et veillent à la mise en place de l'horaire des permanences chaque semaine.

Ils/Elles assurent la gestion des stocks et l'inventaire des boissons et des snacks.

Ils/Elles font le lien avec le brasseur.

Ils/Elles s'assurent de la tenue de la comptabilité du bar et communiquent l'évolution des stocks et des avoirs à la Trésorerie et à/au VPI.

Ils/Elles assurent la gestion de la location des locaux.

Ils/Elles assurent la communication de leurs différents évènements.

Ils/Elles assurent la formation de l'équipe bar.

Ceci est un poste élu en cooptation bureau.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA2.

2.1.25. Le/La délégué·e Bouff' Ambiance se chargera de la gestion de la section « vente alimentaire » du CdS.

Il/Elle s'occupera de l'entretien et de la propreté de son matériel.

Il/Elle sera responsable des courses de nourriture.

Il/Elle transmettra un compte hebdomadaire au/à la VPI avec l'aide, ou non du/de la Trésorerie.

Il/Elle s'occupera de la gestion et de la communication sur la page Facebook « Le Comptoir du CdS ».

Ceci est un poste élu en cooptation bureau.
Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA2.

2.1.26. Le/La délégué·e Décors s'entoure d'une équipe avec laquelle il/elle va confectionner des décors pour les activités du cercle qui le nécessitent.

Le/La délégué·e Décors est responsable de l'entretien et de l'inventaire du matériel de bricolage et des outils du cercle et coordonne la confection des décors des différentes activités avec leurs organisateur·rices respectif·ve·s

Il s'agit en particulier du Gazon, de la soirée de rentrée, du char du Pic-Nic, du baptême, de la Saint-Verhaegen, de la Nuit des Sciences ou encore de la Revue des Sciences, mais également de n'importe quel autre évènement organisé par le Cercle des Sciences qui nécessiterait des décors dans les limites du temps disponible à l'équipe.

Le/La délégué·e est également responsable du matériel et des outils du Cercle et en assure l'inventaire.

Le/la délégué·e est responsable du rafraîchissement et des bricolages à faire dans les locaux du Cercle des Sciences

Ceci est un poste à élection.
Conditions d'éligibilité : BA2.

2.1.27. Les délégué·e·s Fête s'occupent de toutes les activités liées à la fête au sein du cercle et des relations avec les ancien·ne·s du cercle.

Ils/Elles s'occupent de l'organisation des différents TD, de l'activité du CdS de la semaine folklo (actuellement : banquet gallo-romain), des week-end comité de Cercle, et autres équipe buildings (comme les soirées comité) ainsi que d'une activité avec la guilde Améthyste.

Ils/Elles organisent le stand CdS à la Saint-Verhaegen et représentent également le cercle aux réunions Saint-V de l'ACE, en collaboration avec le/la VPI.

Ils/Elles sont responsables de la confection d'un pull comité (ou autre).

Ceci est un poste élu en cooptation bureau.
Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA2.

2.1.28. Les postes de délégué·e·s Egalité-Inclusivité, abrégé « EI » consistent à :

- Se charger de sensibiliser la communauté estudiantine du Cercle des Sciences aux différents thèmes liés à son poste (discriminations, violences, inclusivité).
- Devoir suivre des formations liées à leur poste.
- Servir de personnes référentes au sein du Cercle des Sciences, comme le bureau, en cas de soucis liés à des agressions.
- Être responsables de l'écriture et de la mise à jour de la Charte relative à la prévention de toutes les formes de violence au sein du Cercle des Sciences et veilleront à sa connaissance par tout·e·s les membres.

- Sensibiliser et former, dans la mesure du possible, le comité via des réunions de sensibilisation, des activités, conférences, ...) ou des communiqués.
- Participer aux réunions de l'ACE en lien avec leur poste et relayer les informations auprès du CdS.

Ceci est un poste élu en cooptation bureau.

Conditions d'éligibilité : 1 an de cercle, BA2.

2.1.29. Le poste de délégué·e Réduction des Risques, abrégé RdR » consiste à :

- Se charger de sensibiliser la communauté étudiante du Cercle des Sciences aux différents thèmes reliés à ce poste.
- Suivre des formations par rapport à la réduction des risques (sécurité, IST, alcool, ...) mais également à suivre la formation BEPS via l'ACE ou le CdS s'il/elle ne l'a pas déjà.
- Sensibiliser et former, dans la mesure du possible, le comité via des réunions de sensibilisation, des activités (conférences, ...) ou des communiqués.
- Veiller à la prévention de l'abus d'alcool, des maladies sexuellement transmissibles, ou de la sécurité en soirée
- Participer aux réunions de l'ACE en lien avec leur poste.
- Veiller à garder des trousse de secours complètes et à jour ainsi que des bouchons d'oreille et préservatifs au local du cercle et à tout événement organisé par ce dernier.
- Être présent·e aux réunions et activités exigées par « ça m'saoule ».

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : BA2

2.1.30. Le/la délégué·e Écologie veille à ce que le cercle et ses membres soient sensibilisés aux problèmes environnementaux.

Il/Elle veille au tri sélectif des déchets au sein du cercle et à sensibiliser les gens pour une guindaille plus éco-responsable (tri des déchets, clean walk, ateliers zéro déchets, ...).

Il/Elle réfléchit à des alternatives pour que la vie associative du cercle soit plus éco-responsable.

Il/Elle organise des activités de sensibilisation et tient des stands d'information aux événements du cercle.

Il/Elle participera aux réunions de la commission Écologie de l'ACE.

Il/Elle assure également, par l'intermédiaire des permanences proposées par l'ACE, la gestion des gobelets réutilisables.

Il/Elle veille aux bonnes relations avec le Potager de la Plaine.

Ceci est un poste à élection.

Conditions d'éligibilité : BA2.

2.2. Les tâches telles que la participation aux activités de cercle, la réalisation du char de la St-V, le clashage, le nettoyage du cercle, la participation aux TD's CdS à raison de 2 heures de travail (4 heures pour le bureau) incombent aux postes du comité de cercle de 2.1.1 à 2.1.33, sans distinction entre coopté·e·s et délégué·e·s.

Les membres du comité de cercle, qu'ils/elles soient du bureau, délégué·e ou coopté·e, ont les obligations de participer, d'aider et d'être disponibles dans la mesure du possible, pour la réalisation de toutes les activités du cercle où cela s'avère être nécessaire.

Ceci comprend plus particulièrement :

- Des permanences clashage d'affiches pour les différents événements du cercle.
- Des permanences au Gazon : au montage, durant le gazon, au démontage (2 des 3 tranches)
- Des permanences aux TD's
- Rangement du cercle en septembre (au moins 1 jour).
- Des permanences au baptême et au post-baptême (porte post-baptême en tirage au sort) si baptisé depuis 1 an au moins (1h ou 2h).
- La participation à la réalisation des décors de la St-V en aide au ou à la délégué·e décors
- Permanence montage ou démontage St-V
- Des permanences au Jobday Sciences : au montage, durant l'événement, au démontage (2 des 3 tranches).
- Des permanences à la Nuit des Sciences : au montage, durant l'événement, au démontage (2 des trois tranches). Ceci comprend aussi la vente de préventes pendant les 2 semaines avant le bal (2h de prévente).
- Des permanences au FFSB.
- Des permanences à la Revue des Sciences : au montage, durant l'événement, au démontage (2 des trois tranches). Ceci comprend aussi la vente de préventes pendant les 2 semaines avant la Revue (2h de prévente).
- Des permanences aux 10km de l'ULB : au montage, lors des 10km de l'ULB, au démontage (2 des 3 tranches). Ceci comprend aussi la vente de préventes pendant les 2 semaines, sans compter les vacances de Pâques, avant les l'évènement. (2h)
- Des permanences pour la réalisation, le montage ou la préparation des activités ponctuelles du cercle, là où cela est nécessaire (par exemple : Le banquet gallo-romain).
- Les rangements réguliers (1 fois par quadri pour chaque membre).

Certain·e·s membres sont exempté·e·s de certaines permanences lors de certains événements si et seulement si, ils/elles l'ont déjà effectuées lors du mandat précédent. Ceci comprend les permanences issues d'un tirage au sort.

Les membres veillent à entretenir la bonne entente au sein du cercle en favorisant la communication et le respect des responsabilités de chacun.

- 2.3.** Tout·e membre du comité est encouragé·e à proposer des idées ou d'organiser diverses activités n'étant pas listées dans le présent ROI. Ces activités peuvent être organisées avec l'aide d'autres délégué·e·s du CdS ou d'autres cercles. Celles-ci sont proposées en réunion de comité de cercle afin d'obtenir le soutien du reste du comité. Ces activités sont principalement soutenues par la cellule ayant le plus de compétence pour l'aide à la réalisation de ces activités.
- 2.4.** Les membres du comité de cercle sont responsables de leur poste devant le bureau. Celui-ci pourra prendre des sanctions vis-à-vis d'un·e membre du comité de cercle qui ne remplit pas sa fonction.
- 2.5.** Les délégué·e·s de cercle sont listé·e·s par l'ACE, ce qui leur donne un accès gratuit et illimité aux TD's organisés à la salle Jefke par les cercles membres de l'ACE.
- 2.6.** Si une personne a contracté plus de 50€ de dettes auprès du CdS, elle se verra interdire la participation aux activités du cercle si la dette n'est pas réglée au début de l'activité. Cette personne se verra retirer sa carte ACE jusqu'au paiement des dettes.
- 2.7.** Certains postes nécessitent d'avoir déjà une certaine expérience au sein du cercle et de l'université en général. Les conditions d'élection aux différents postes font l'objet d'une annexe au présent R.O.I.
- 2.8.** Tout membre du comité de cercle se doit de respecter la Charte relative à la prévention de toutes les formes de violence au sein du Cercle des Sciences.

3. Titre III. Cellules du Cercle

3.1. Généralités

La composition du comité de cercle est :

- Bureau
 - Présidence
 - Vice-Présidence Externe
 - Vice-Présidence Communication
 - Vice-Présidence Interne
 - Trésorerie 1
 - Trésorerie 2
 - Présidence de Baptême
 - Vice-Présidence de Baptême
- Cellule Externe :
 - Équipe Jobday Sciences

- Équipe Festival du Film Scientifique de Bruxelles (FFSB)
- Équipe Bal et Évènements (Balev)
- Équipe Sport
- Équipe Revue

- Cellule Communication :
 - Équipe Prométhée
 - Équipe Sections
 - Équipe Web-info
 - Équipe Photos
 - Équipe Visuels
 - Équipe Culture
 - Équipe Social-Librex
 - Équipe Vieilles-Bêtes
 - Équipe Sponsors
 - Équipe Anniversaire

- Cellule Interne :
 - Équipe Bar
 - Équipe Bouff' Ambiance
 - Équipe Décors
 - Délégué·e·s Fête
 - Délégué·e·s Inclusivité
 - Délégué·e Réductions des Risques
 - Délégué·e Écologie

- Cellule Folklore
 - Présidence de Baptême
 - Vice-Présidence de Baptême
 - Folklore
 - Comité de Baptême

3.2. Les cellules sont des organes décisionnels visant à améliorer la communication au sein des délégué·e·s du Cercle des Sciences ou à assister certain·e·s délégué·e·s dans leurs lourdes tâches. Les cellules sont subdivisées en équipes qui regroupent les membres du comité autour de leurs responsabilités précises. Certaines de ces équipes peuvent coopter des personnes pour les aider dans leur travail, en demandant une lettre de motivation aux personnes voulant être cooptées. Ces personnes sont considérées comme faisant partie du comité de cercle au même titre que les délégué·e·s. Elles ne bénéficient cependant pas des avantages de la carte ACE.

3.3. Les cellules transversales ont pour but de rassembler les personnes des différentes équipes ayant la même fonction afin de coordonner leurs actions. A cette fin, des responsables trésorerie et coordination-communication seront choisi·e·s au sein des

équipes le nécessitant. Les cellules transversales se réunissent aussi souvent que nécessaire.

3.4. Bureau

Composition : Président·e, VPI, VPE, VPC, Trésorerie 1 et 2, VPB et Président·e de Baptême

Responsable : Président·e

Objectifs : Les membres du bureau gèrent collégalement tout ce qui touche au cercle des Sciences tout au long du mandat. Les membres du bureau assurent la rédaction des PV des réunions bureau ainsi que de celles des réunions du comité de cercle par un·e des membres présent·e·s, et à assurer que les PV des réunions comité soient vérifiés et postés correctement.

3.5. Cellule Externe

Composition : Président·e, VPE, équipe Jobday Sciences, équipe FFSB, équipe Bal & Évènements, équipe Sport, équipe Revue

Responsable : VPE

Objectifs : La cellule externe regroupe les organisa·teurs·trices des grosses activités du cercle. Ses différent·e·s membres communiquent entre eux/elles afin de veiller à la bonne tenue de ses activités qui ont un impact fort sur l'image que le Cercle des Sciences a auprès de l'Université, de sa communauté et d'un public externe à l'ULB.

3.5.1. Équipe Jobday Sciences

Composition : Président·e, VPE, délégué·e·s Jobday Sciences et ses coopté·e·s.

Responsables : VPE et délégué·e·s Jobday Sciences.

Objectifs : Organisation du Jobday Sciences de la Faculté des Sciences. Elle veille aussi à la bonne entente avec la WK pour la réalisation du Jobday Sciences et la correcte répartition des tâches entre les 2 cercles.

3.5.2. Équipe FFSB

Composition : Président·e, VPE, délégué·e·s FFSB et ses coopté·e·s.

Responsables : VPE et délégué·e·s FFSB.

Objectifs : Son objectif est d'organiser le Festival du Film Scientifique de Bruxelles. L'équipe se coordonne avec l'équipe Sponsors afin de trouver des sponsorings/partenariats/subsides pour l'événement et respectant les valeurs de celui-ci. L'équipe doit organiser la programmation et la gestion de l'événement pour l'entièreté de la

durée du Festival. Elle doit gérer la logistique et la communication de celui-ci, ainsi qu'assurer les liens entre le Cercle des Sciences et le Département InforSciences de l'ULB.

3.5.3. Équipe Balev

Composition : Président·e, VPE, délégué·e·s Balev et ses coopté·e·s.

Responsables : VPE et délégué·e·s Balev.

Objectifs : Elle a pour charge l'organisation du Gazon du CdS, qui se tiendra durant les délibérations de juin, de la Soirée de Rentrée, qui se tiendra durant les deux premières semaines après la rentrée académique, de la Nuit des Sciences durant le deuxième quadrimestre ainsi que d'activités pour renflouer les caisses du CdS suite aux pertes financières du bal. Ceci comprendra au moins les Kickers Folklos au cours de leur mandat. L'équipe se coordonne avec l'équipe Sponsors afin de trouver des sponsorings/partenariats/subsides pour leurs événements et respectant les valeurs de ceux-ci. La signature d'un contrat de location pour la salle de la Nuit des Sciences doit être réalisée dans les plus brefs délais.

3.5.4. Équipe Sport :

Composition : Président·e, VPE, délégué·e·s Sport et ses coopté·e·s.

Responsables : VPE et délégué·e·s Sport.

Objectifs : Son objectif est d'organiser les interfacés, les entraînements aux 10km de l'ULB, les 10km de l'ULB, le ski du CdS et l'activité sportive du Gazon. Elle doit communiquer de manière régulière avec les autres cellules ou autres co-organisateur·rice·s pour ses événements (ULB Sports pour les interfacés et les 10km de l'ULB, le tour opérateur en charge du ski et l'équipe Balev pour le Gazon). Il est primordial que l'équipe Sport soit assez conséquente que pour pouvoir assumer la charge de travail demandée. Pour le ski, l'équipe a comme objectif d'organiser la semaine de ski du Cercle des Sciences et les soirées liées. L'équipe se coordonne avec l'équipe Sponsors afin de trouver des sponsorings/partenariats/subsides pour leurs événements et respectant les valeurs de ceux-ci.

3.5.5. Équipe Revue

Composition : Président·e, VPE, délégué·e·s Revue et ses coopté·e·s

Responsables : VPE, délégué·e·s Revue

Objectifs : Leur objectif est d'organiser une Revue, soit un spectacle mêlant chant, danse et théâtre lié à la Faculté des Sciences et au Cercle des Sciences. Ils/Elles doivent donc organiser des auditions, préparer des décors avec l'aide du/de la délégué·e Décors, gérer les répétitions, les préventes des représentations et la coordination générale de l'évènement. L'équipe se coordonne avec l'équipe Sponsors afin de trouver des sponsorings/partenariats/subsides pour l'évènement et respectant les valeurs de celui-ci.

3.6. Cellule Communication

Composition : Président·e, VPC, équipe Prométhée, équipe Sections, équipe Web-info, équipe Photos, équipe Visuels, délégué·e Anniversaire, équipe Culture, équipe Social-Librex, équipe Vieilles-Bêtes, équipe Sponsors.

Responsable : VPC

Objectifs : La cellule communication se charge de tout ce qui concerne la transmission d'informations et d'être le contact entre le cercle et les étudiant·e·s de la Faculté des Sciences afin de promouvoir leur réussite.

Que ce soit pour la publicité des activités ou pour le journal, elle est le principal vecteur entre le Cercle des Sciences, ses membres ainsi que le reste des étudiant·e·s en Sciences.

3.6.1. Équipe Prométhée

Composition : Président·e, VPC, délégué·e·s Prométhée et ses coopté·e·s.

Responsables : VPC et délégué·e·s Prométhée.

Objectifs : La cellule Prométhée a pour but la création et le choix du contenu du journal officiel du cercle. En effet, les délégué·e·s Prométhée peuvent s'entourer d'une équipe qui les aidera non seulement dans la mise en page mais également dans l'écriture des articles. Ces derniers devront rester cohérent avec la vision du cercle.

Cela ne dispense évidemment pas les autres délégué·e·s d'envoyer systématiquement un article pour promouvoir leurs activités respectives. L'équipe se coordonne avec l'équipe Sponsors afin de trouver des sponsorings/partenariats/subsides pour le Prométhée en respectant les valeurs de celui-ci.

3.6.2. Équipe Sections

Composition : Président·e, VPC, délégué·e Sections et ses coopté·e·s.

Responsables : VPC et délégué·e Sections.

Objectifs : L'objectif de cette équipe est d'une part de mener à bien les différentes activités telles que la confection des recueils d'examens et autres syllabus, le Parrainage Facultaire ainsi que des activités ponctuelles pour les différentes sections (sorties en rapport avec la section, projections, cantus, souper, ...).

De plus, elle fait la communication auprès des sections afin de présenter de manière cohérente et coordonnée les différentes activités organisées par le CdS.

3.6.3. Équipe Web-info

Composition : Président·e, VPC, délégué·e Web-Info et ses coopté·e·s.

Responsables : VPC et délégué·e Web-Info.

Objectifs : Mise à jour des sites et gestion des news pour les différents évènements organisés par le CdS mais également les activités où le CdS participe.

Elle veillera à ce que les sites contiennent toutes les informations utiles ou indispensables aux personnes les visitant.

Elle tâche de se coordonner avec les autres cellules en établissant une personne de contact unique.

3.6.4. Équipe Photos

Composition : Président·e, VPC, délégué·e Photos et ses coopté·e·s.

Responsables : VPC et délégué·e Photos.

Objectifs : Elle a pour but de prendre des photos à tous les évènements organisés par ou auxquels participe le Cercle des Sciences.

Elle a pour tâche de fournir des photos de qualités correctes pour les événements et à les poster sur les réseaux sociaux adéquats le plus rapidement possible après l'événement. Elle a aussi pour tâche l'entretien des fresques photos en les changeant au minimum 2 fois par an ainsi que de garder actifs les réseaux sociaux mis à leur disposition comme Instagram et Snapchat, en y faisant la communication de nos évènements ou de la vie au cercle.

3.6.5. Équipe Visuels

Composition : Président·e, VPC, délégué·e Visuels et ses coopté·e·s.

Responsables : VPC et délégué·e Visuels.

Objectifs : Elle a pour tâche la réalisation de visuels (affiches, logos, photos de couvertures et autres pour les réseaux sociaux, tickets, menus, ...) pour les différentes activités du cercle. Elle fournira ceux-ci pour les deadlines demandés tant que la demande a été faite dans les temps imposés par l'équipe au comité. Cette équipe a également pour charge l'organisation de réunion entre les équipes faisant une demande de visuel et la leur.

3.6.6. Équipe Vieilles-Bêtes

Composition : Président·e, VPC, délégué·e Vieilles-Bêtes et ses coopté·e·s

Responsables : VPC, Délégué·e Vieilles-Bêtes

Objectifs : L'équipe Vieilles-Bêtes est chargée de l'entretien des relations avec les ancien·ne·s membres du cercle et de l'organisation d'activités dédiées tels que les cocktails vieux/vieilles, l'habillage du Manneken-Pis, un banquet intergénérationnel, etc. Elle est également chargée de

la récupération d'archives, d'objets et de témoignages utiles à l'organisation et aux archives du cercle. L'équipe est également en charge de la mise en place et gestion des pass pour les ancien·ne·s membres et des activités inclus dans celui-ci.

3.6.7. Équipe Culture

Composition : Président·e, VPC, délégué·e Culture et ses coopté·e·s

Responsables : VPC, Délégué·e Culture

Objectifs : : L'équipe Culture a pour but d'organiser toutes les activités culturelles du Cercle des Sciences, et ce comprenant les voyages. Leur but est de rendre accessible la culture aux étudiant·e·s de l'ULB.

3.6.8. Équipe Social-Librex

Composition : Président·e, VPC, délégué·e Social-Librex et ses coopté·e·s

Responsables : VPC, Délégué·e Social-Librex

Objectifs : L'équipe Social-Librex a pour but d'organiser des activités sociales du cercle des sciences au cours de leur mandate. Iels participeront également aux activités communes avec le Librex et feront le relais avec la commission sociale de l'ACE.

3.6.9. Équipe Sponsors

Composition : Président·e, VPC, délégué·e Sponsors et ses coopté·e·s

Responsables : VPC, Délégué·e Sponsors

Objectifs : L'équipe sponsors a pour but la recherche de sponsors/subsides et partenariats pour tous les événements, activités et fonctionnements le nécessitant au Cercle des Sciences. Ceux-ci se doivent d'effectuer des recherches pour des subsides/sponsors/partenaires annuels mais également ponctuels, ainsi que pour toutes les cellules du cercle. Ils/elles doivent travailler en collaboration avec les différentes équipes du Cercle des Sciences afin que les sponsors/subsides/partenaires correspondent aux valeurs souhaitées.

3.7. Cellule Interne

Composition : Président·e, VPI, équipe Bar, équipe Bouff'ambiance, équipe Décors, délégué·e·s Fête, délégué·e·s Inclusivité, délégué·e Réduction des Risques et délégué·e Ecologie.

Responsable : VPI

Objectifs : Le rôle de la cellule interne est de maintenir le local propre et agréable.

L'organisation de pré-td's, cantus, pré-bals, cocktails vieux/vieilles, soupers, autres activités chantantes ou éco-responsables et après-midis à thèmes incombe majoritairement à cette cellule.

La cellule interne gère également le bar dans toutes les activités du cercle.

La cellule assure ensemble le nettoyage, l'entretien journalier du cercle, le respect de la charte éco-responsable, l'approvisionnement en éco-cups ainsi que les locations liées aux locaux, la gestion des outils, les décors, les ressources alimentaires.

3.7.1. Équipe Bar

Composition : Président·e, VPI, délégué·e·s bar (3-4) et ses coopté·e·s.

Responsables : VPI et délégué·e·s Bar.

Objectifs : L'équipe bar se répartit la gestion bar, les permanences journalières, se charge du nettoyage et de l'entretien journalier du cercle, ainsi que de la vente de boissons et de snacks. Elle a la charge d'animer et de faire vivre le cercle en proposant une ambiance chaleureuse et diverses activités et soirées à thème. Elle assure les permanences au bar à tout événement du cercle où cela est nécessaire.

Elle offre leur soutien aux autres équipes du cercle pour mener à bien les diverses activités organisées.

3.7.2. Équipe Bouffe-ambiance

Composition : Président·e, VPI, délégué·e Bouff'ambiance et ses coopté·e·s.

Responsables : VPI et délégué·e Bouff'ambiance.

Objectifs : L'équipe Bouff'ambiance est chargée de la vente, de l'achat ainsi que de l'inventaire de la nourriture du cercle dans de bonnes conditions d'hygiène.

Elle a la responsabilité de vendre régulièrement à manger à midi au cercle lorsque celui-ci est ouvert ainsi que lors des activités du cercle où cela est nécessaire.

3.7.3. Équipe Décors

Composition : Président·e, VPI, délégué·e Décors et ses coopté·e·s.

Responsables : VPI et délégué·e Décors.

Objectifs : L'équipe Décors est chargée de la confection des décors pour les différents événements du cercle, aidée par la cellule organisatrice de l'activité concernée.

Elle est également invitée à participer à la décoration du local et à l'entretien des fresques murales.

3.8. Cellule Folklore

Composition : Président·e de baptême, Vice-Président·e de Baptême, Folklore 2, Trésorier·e de baptême et comitard·e·s de baptême.

Responsables : Président·e de baptême, Vice-Président·e de Baptême et Folklore

Objectifs : Réalisation de la bleusaille, de faire vivre le folklore du Cercle des Sciences et l'esprit de guindaille au sein du comité.

3.8.1. Après chaque activité de baptême, le comité de baptême est tenu d'organiser le nettoyage du cercle.

3.8.2. Au début de la guindaille, tou·te·s les comitard·e·s de baptême verseront au/à la trésorier·e du baptême ou à défaut aux trésorier·e·s du cercle un forfait. Ce forfait comprend tous les fûts percés par le comité pendant les activités de baptême, le week-end bleu, le forfait St-V, la carte de membre. Ce montant sera fixé chaque année par le bureau et le/la Président·e de baptême sans dépasser 150€ et pourra être diminué au cas par cas par les mêmes personnes si la demande en est faite avant le début de la guindaille.

3.8.3. Un·e trésorier·e de baptême sera élu·e par le comité de baptême en début d'année et sera tenu·e de remettre aux trésorier·e·s de cercle un fichier comptable complet en fin de bleusaille. Ou alors : avoir une relation étroite avec des trésorier·e·s de cercle pour la bonne tenue des comptes relatifs aux activités de baptême et la bleusaille en générale. La préparation d'un bilan prévisionnel en début de bleusaille devra être fait.

3.8.4. Le comité de baptême a le devoir d'organiser au moins une activité à caractère lucratif afin de réduire le coût de la bleusaille.